

Santé

Toutes les addictions traitées sous un même toit

Le Pr Daepfen prend la tête du nouveau Service de médecine des addictions du CHUV, qui regroupe les problématiques de drogues et d'alcool

Marie Nicollier

La prise en charge des addictions se transforme au CHUV. Depuis le 1^{er} janvier, toutes les dépendances (drogues, alcool, jeu...) sont traitées par le même service, sous la direction du Pr Jean-Bernard Daepfen.

Un bouleversement, sur la forme et sur le fond. Jusqu'ici, le traitement des dépendances était scindé. Pour schématiser, Jean-Bernard Daepfen était responsable du pan alcool et le Pr Jacques Besson - qui vient de prendre sa retraite - du pan drogue. Chacun avait son équipe, respectivement le Service d'alcoologie et la section d'addictologie (dépendant du Service de psychiatrie communautaire). C'est la fusion de ces deux structures qui donne naissance au nouveau Service de médecine des addictions. Il s'agit d'améliorer la prise en charge et d'inciter plus de gens à se soigner. Jean-Bernard Daepfen détaille sa vision en matière de traitements.

Pourquoi réunir alcool et drogue au sein d'un même service?

La médecine des addictions est une discipline émergente, désormais reconnue. Les neurosciences ont montré qu'il existe un tronc commun à toutes les addictions, quel que soit le produit ou le comportement. Il y a donc des stratégies de traitements et de prévention communes.

Quel est l'intérêt pour les patients?

Un bon tiers des patients sous méthadone sont dépendants de l'alcool. Souvent, addiction à l'alcool et à la nicotine vont ensemble. Les jeunes sont des polyconsommateurs: cocaïne, alcool, cannabis... Notre équipe est constituée non seulement de somaticiens (*ndlr: médecins non-psychiatres*) et de psychiatres mais aussi de psychologues, d'infirmiers et d'assistants sociaux pour offrir une palette large de prestations sous le même toit (*ndlr: dans une polyclinique en face du CHUV*).



Le Pr Jean-Bernard Daepfen répète qu'«en addictologie, c'est surtout le lien qui soigne». ODILE MEYLAN

L'accent sera-t-il davantage mis sur la psychiatrie?

La nouveauté, c'est que l'on réunit la médecine du corps avec la médecine de l'esprit. Les addictions touchent les deux! La direction du service inclut un psychiatre, mon collègue le Pr Yasser Khazaal. Prenons l'exemple des patients dépendants des opiacés qui viennent ici pour avoir un produit de substitution. Ils sont vieillissants, ont des problèmes de santé (50% ont une hépatite C) et des troubles du comportement. Grâce à cette nouvelle approche, nous nous assurons qu'il y a la bonne dose d'apport du somatique et du psychiatrique pour chaque patient, selon ses besoins individuels, la gravité des addictions et le type de produits.

Il y avait déjà des psychiatres en alcoologie et des non-psychiatres en addictologie, non?

Oui, c'est vrai, mais la nouvelle configuration renforce cette collaboration.

Pourquoi la prise en charge des problèmes de drogue et d'alcool se faisait-elle dans deux services différents?

C'est historique. Les addictions se sont développées en médecine à la fin des années 1980 à l'initiative de quelques pionniers, dont le Pr Bertrand Yersin, chef des Urgences du CHUV, qui a lancé les premières recherches. La Polyclinique médicale universitaire de Lausanne a ouvert une consultation d'alcoologie dans les années 1990 et la psychiatrie était aussi «dans le coup» en parallèle. Pour la drogue, c'est Jacques Besson (*ndlr: chef du Service de psychiatrie communautaire qui vient de prendre sa retraite*) qui s'est intéressé au sujet. Cette histoire préfigurait l'émergence de la médecine des addictions.

Vous prenez la tête du centre qui distribue la méthadone, anciennement appelé Saint-Martin. Des idées de changement?

Le centre s'est construit en accueillant les patients les plus graves, des héroïnomanes qu'il fallait sauver. Il a innové dans les années 1980 en ayant le courage de distribuer de la méthadone. Je me suis demandé où étaient les consommateurs de cannabis, de cocaïne, de drogues festives, les victimes de cyberaddiction? Ils sont peu présents. Il faut pouvoir aller chercher les personnes qui souffrent d'une grande variété d'addictions là où elles sont: aux urgences, dans la rue, à l'Espace de consommation sécurisé de drogues... Nous proposerons aussi une permanence sans rendez-vous.

Qu'est-ce qui fait défaut dans l'offre actuelle de soins en matière d'addictions?

Nous voulons augmenter l'accessibilité. C'est le mot-clé du nouveau service. Toutes les personnes qui appellent doivent être vues et bénéficier d'un bilan. L'offre de soins sera souple et adaptée aux besoins de chacun: prise en charge sociale, traitement de substitution, groupe de réduction des risques, thérapie familiale...

Ce n'était pas le cas?

Oui, mais pas suffisamment. Le sentiment de honte rend difficile l'accès aux soins alors que l'addiction est l'expression d'une pathologie. Nous accompagnons les patients en cultivant les valeurs d'empathie, de non-jugement, de non-pression. En addictologie, c'est surtout le lien qui soigne. En d'autres termes, c'est le thérapeute qui fait la différence.

Que pensez-vous du programme médicalisé de prescription d'héroïne, lancé en juin?

Assez peu de pays dans le monde le font; la Suisse est précurseur. Ce programme est destiné aux cas les plus graves, ceux pour qui la méthadone ne fonctionne pas bien. C'est un thème politiquement sensible... Mais il me semble qu'on peut oser la substitution jusqu'au bout. Si quelqu'un a un problème d'héroïne, pourquoi ne pas lui donner de l'héroïne sous contrôle médical sans passer par la méthadone, si cette dernière donne de moins bons résultats? J'ai rencontré des gens qui vivaient dans la rue et ont fait des évolutions magnifiques grâce à cette approche.

La Côte

Les taxis nocturnes sont espérés pour décembre

Région de Nyon

La proposition du Conseil régional du district de Nyon est entre les mains du Canton qui doit chiffrer les coûts et sa participation

Mettre en place un élargissement de l'offre de transports nocturnes n'est pas une mince affaire. Réclamés depuis juin 2014, les bus de nuit sont espérés pour le 15 décembre 2019. «À partir des gares de Coppet, de Nyon, de Gland, de Rolle et d'Allaman, il devrait y avoir un mixte entre le renforcement de lignes existantes, et surtout la mise en place d'un service de taxisbus», annonce Pierre Graber, en charge de la mobilité au Comité directeur de Région de Nyon.

On n'aura pas les détails du projet, car il pourrait être encore modifié. «Nous avons remis le dossier à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), qui va chiffrer nos propositions en demandant les coûts aux transporteurs, explique Pascale Roulet Mariani, responsable de la mobilité au secrétariat de Région de Nyon. Puis il faudra retourner vers les Communes pour voir si elles sont d'accord de participer financièrement au projet.» Quand tous les acteurs concernés auront accepté de verser l'argent nécessaire, alors seulement la mise en place de nouveaux bus nocturnes pourra aboutir.

Quel chemin parcouru depuis qu'un élu du Conseil intercommunal du district de Nyon a demandé, en juin 2014, qu'on analyse les besoins des courses nocturnes afin de mieux prendre en charge les rentrées des jeunes. Il y a d'abord eu un état des lieux, puis, en 2015, un sondage auprès de la population, qui a montré que 85% des 493 personnes sondées souhaitaient une offre élargie entre minuit et 2 heures du matin.

Le besoin étant démontré, le Conseil intercommunal a voté un crédit de 50 000 francs en 2016

pour une étude, qui a notamment comparé les coûts entre le renforcement des lignes existantes et un service de desserte de taxisbus par zone. Il ressort qu'un taxisbus est moins coûteux qu'une ligne renforcée, car il prend en charge des usagers au départ des gares (sur réservation), mais plus sur le reste du parcours. Ensuite, il ne s'arrête qu'aux lieux de destination des voyageurs qui sont dans le bus.

Cette solution convenant bien aux demandes de voyageurs revenant de soirées à Genève, à Lausanne ou à Nyon, qui veulent rejoindre leur domicile dans les villages, elle a reçu l'aval d'une grande majorité de Communes. Le renforcement de lignes existantes ne se justifie que s'il y a un potentiel suffisant d'usagers, par exemple au départ de Nyon. Il faut que la ligne ait une rentabilité minimale pour avoir des subventions.

«L'offre sera renforcée à partir des gares de Nyon, Coppet, Allaman, Rolle et Gland»

Pierre Graber Responsable de la mobilité au Comité directeur de Région de Nyon

Un système de taxisbus nocturnes fonctionne déjà le week-end au départ de Gland, avec un supplément de 3 francs. Selon Émilie Bassetto, cheffe de projet à Région de Nyon, ce service n'a pas le succès attendu. Parce qu'il ne propose pas de bus assez tard la nuit? «Il est vrai que le Conseil des jeunes nous dit qu'il faudrait des transports plus tardifs. Ils ont même proposé un convoi du train Nyon - Saint-Cergue tôt le matin», déclare Pierre Graber. «Pourquoi pas, estime Pascale Roulet Mariani, mais ce sera une autre étape.» Dans cinq ans? **Yves Merz**

Mario Fossati est le futur secrétaire général du Paléo

Nyon

Le journaliste de la RTS reprendra en septembre la responsabilité logistique du festival

Bénévole au Paléo Festival depuis l'âge de 18 ans, Mario Fossati y a œuvré sans relâche, passant en cinq ans à peine du collage d'affiches à la fonction de stage manager de la Grande Scène, pour s'occuper ces dernières années du contrôle de qualité des stands.

En septembre prochain, celui qui est actuellement chef de l'Unité Magazines et Sociétés de la RTS lâchera le journalisme pour reprendre le poste de Philippe Vallat, secrétaire général du Paléo Festival, qui prendra sa retraite après 36 ans de bons et loyaux services. Un poste clé tant dans l'organisation de l'open air nyonnais que pour la structure associative du Paléo. Car il gère à la fois le personnel, les bénévoles, les relations avec les partenaires logistiques et bien d'autres domaines encore. Enfant de Begnins, Mario Fossati, licencié en sciences politiques, formé à l'IDHEAP, a fait toute sa carrière de journaliste à la RTS. Il a réalisé de nombreux reportages pour des magazines, comme «A bon entendeur» ou



Mario Fossati, futur secrétaire général du Paléo. DR

«36.9», dont il a assumé la production. À 52 ans, il a décidé de consacrer tout son temps à l'association Paléo Arts & Spectacles, où il siège au comité depuis 2004. «J'ai fait 34 festivals, j'ai donc bossé plus d'années au Paléo que comme journaliste, rigole le futur secrétaire général. Si dans ma vie, je n'avais pas croisé Paléo, je serais quelqu'un de différent. Par les amitiés nouées et les responsabilités qu'on n'hésite pas à confier à des jeunes, j'ai beaucoup appris. Je saisis l'occasion de changer de cap, c'est excitant.»

Rodé au management, au paysage médiatique et habitudes de consommation qui changent, Mario Fossati se réjouit de relever le défi en cette période de transition qui verra les fondateurs du Paléo passer le témoin. **M.S.**

Le suicide d'un ado avait été classé un peu trop vite

Justice

Enquête ouverte sur le rôle des camarades d'un élève d'un pensionnat qui s'était donné la mort

Les circonstances qui ont conduit l'élève d'un pensionnat à s'ôter la vie ne sont pas claires. À l'ère du mobbing entre jeunes par internet et des rumeurs de défis funestes, telle est la conclusion du Tribunal cantonal. La Cour a admis le recours du père de ce jeune homme de 17 ans contre une des ordonnances de classement prononcée par le Tribunal des mineurs.

Suite à la découverte sur le téléphone de l'ado de messages d'élèves

pouvant relever de l'incitation ou de l'assistance au suicide, c'est parmi les jeunes fréquentant ce collège que l'enquête a été logiquement menée. Sans résultat probant, selon le juge des mineurs. Le magistrat a été prié de remettre l'ouvrage sur le métier, afin notamment de mieux documenter les opérations de police réalisées.

Le drame remonte à mars 2017. En début de soirée, le corps sans vie du jeune homme est découvert par trois camarades de chambre dans les WC de l'établissement. Le malheureux s'est pendu à l'aide d'une ceinture de cuir. L'intervention d'un tiers étant exclue, l'enquête aurait pu en rester là. Mais un mois plus tard, le père du garçon avise le

Tribunal des mineurs de sa découverte de messages préoccupants sur le téléphone de son fils. Ils avaient tous été envoyés dans l'après-midi du jour de sa mort. Après un «yo» très banal, on lit, en rafale, «kill yourself», «please», «for us».

«Ces messages ne s'inscrivent nullement dans le cadre d'une conversation», souligne le Tribunal cantonal. Ils provenaient de l'appareil d'un de ses camarades, qui semblait être un de ses meilleurs amis. Or celui-ci a déclaré qu'il n'en était pas l'auteur. Il a expliqué qu'il avait prêté ce jour-là son téléphone à un autre élève. Lequel a reconnu les avoir envoyés, mais a affirmé qu'il faisait parfois cela pour taquiner ses

copains, sans autre intention.

Le père du disparu a produit par ailleurs des captures d'écran d'une conversation de son fils sur Facebook remontant probablement à février 2017. Plusieurs élèves se moquent de lui. Parmi eux l'auteur des messages envoyés le jour du décès, qui écrit à son intention «seriously jump of the bridge» (*sic*), signifiant, selon lui «laisse-moi tranquille». Quant à son «kill yourself» par WhatsApp, cela voudrait dire «je ne suis pas d'accord avec ton opinion».

Pour les juges, ces déclarations ne suffisent pas, sans plus amples investigations, à dire que la victime n'aurait pas fait l'objet de harcèlement. **G.-M.B.**